

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, 16 novembre 2022



### Damien Ranger-Martinez, nouveau directeur de la communication et des relations avec le Parlement et les élus de la Cnaf

**La Cnaf – Caisse nationale des allocations familiales – annonce la nomination de Damien Ranger-Martinez en tant que directeur de la communication et des relations avec le Parlement et les élus.**

Fort d'une double expertise en matière de communication et de relations institutionnelles développée dans le secteur public depuis plus de 15 ans, Damien Ranger-Martinez pilotera avec ses équipes l'ensemble des activités de communication allocataires et grand public, les relations presse, la communication interne et les supports d'informations éditoriaux dont le magazine « *Vies de famille* ». Il viendra également renforcer la capacité de dialogue entre la Cnaf et les élus et parlementaires, autour des grands enjeux de la branche Famille de la Sécurité sociale et en lien avec les Caf (Caisses d'allocations familiales).

*« Son parcours professionnel auprès de plusieurs opérateurs publics dont l'ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine) et Pôle emploi, ainsi que ses expériences en cabinets ministériels, lui ont permis d'articuler au quotidien communication et relations institutionnelles dans le déploiement de politiques publiques majeures. Cette connaissance sera précieuse à la Cnaf et aux Caf dans une période de lancement de nouveaux projets ambitieux, en lien avec notre future Convention d'objectif et de gestion 2023-2028 »* déclare Nicolas Grivel, directeur général de la Cnaf.

*« Rejoindre les équipes de la Cnaf s'inscrit pleinement dans la continuité de mon engagement au service des politiques publiques. C'est une grande et belle responsabilité que de participer, avec l'ensemble du réseau des Caf, à donner une meilleure connaissance des droits aux allocataires et des enjeux de la branche famille de la Sécurité sociale aux élus »* déclare Damien Ranger-Martinez, directeur de la communication et des relations avec le Parlement et les élus de la Cnaf.

#### **Biographie en bref :**

Diplômé en communication de l'université de Caen et de Sciences Po Paris, Damien Ranger-Martinez était directeur en charge des relations avec le Parlement et les élus de la Cnaf depuis août 2022. Il était précédemment directeur des relations publiques et de la communication de l'ANRU depuis 2016. Entre 2015 et 2016, il fut chargé de mission à la direction de la stratégie de Pôle emploi. Il a également été conseiller en charge des relations avec le Sénat du Premier ministre entre 2012 et 2014, puis conseiller parlementaire du ministre du Travail de 2014 à 2015.

*Une photo libre de droits (Photothèque Cnaf-Jean-François Deroubaix) est à disposition sur demande par mail à [presse@cnaf.fr](mailto:presse@cnaf.fr). Pour retrouver l'information sur les mouvements et la politique RH de la Caisse nationale d'allocations familiales, rendez-vous sur la page [Linkedin de la Cnaf](#).*



caf·fr

## A PROPOS

### QUI SOMMES-NOUS ?

**Depuis 1945, les Allocations familiales sont au service de toutes les familles.**

En distribuant des aides financières et en orientant les individus sur leurs droits et les solutions qui s'offrent à eux, elles soutiennent chacun à tous les moments de leur vie. Ainsi, les Caf accompagnent 13,5 millions d'allocataires et couvrent 32,7 millions de Françaises et de Français dont 13,9 millions d'enfants. En accompagnant les acteurs de l'action sociale sur le terrain, les 101 Caisses et leurs 3 300 points d'accueil partout en France contribuent à réduire les inégalités sociales et territoriales. Elles apportent à chacun des moyens durables pour s'émanciper et prendre sa place dans la société, dans une démarche de neutralité et de juste droit : ainsi, elle effectue chaque année plus de 33 millions de contrôles.

Par leur action, les Allocations familiales œuvrent à la construction d'une société plus juste, plus solidaire, plus humaine.

Suivez notre actualité sur [Twitter](#) @cnaf\_actus

## CONTACTS PRESSE

Virginie RAULT - 07 78 95 49 90  
Manon RUPPERT - 01 45 65 52 21

[presse@cnaf.fr](mailto:presse@cnaf.fr)